



Services Paroissiaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 Robert Lépine 418-339-2780

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Stéphanie Dusablon 418-339-2948

Incendie/ Ambulance/Police : **911**

Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

Michel Ross, inspecteur en bâtiment

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Centre Internet 418-339-2055 poste 2

L'Équipe : Françoise Marcotte, Huguette Falardeau, Sylvie Girard

Comité d'embellissement

Cécile Godin 418-339-2996

Service des Loisirs

Jonathan Tessier 418-339-2543

O.M.H – H.L.M.

Bernard Arsenault 418-268-3993

Travaux publics

Vital Naud 418-339-2543

Presbytère 418-339-2951

François Paradis, curé

Françoise Marcotte, secrétaire

Entraide St-Casimir 418-339-3234

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain

Services Québec : 1-877 644-4545.



MEILLEURS VŒUX

POUR UN

JOYEUX NOËL

ET UNE

BONNE ANNÉE

Les membres du Conseil et les employés municipaux

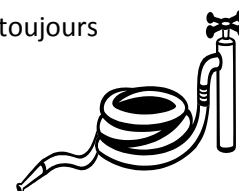
Prochaine publication : 31 janvier 2014

Date de tombée : le 15 janvier 2014 (après cette date, aucun article ne sera accepté).

Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur.

La Municipalité de Saint-Casimir





Abrégé de la séance ordinaire du 9 décembre 2013

- Avis de motion/Règlement 129-2013 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- Avis de motion/Règlement 130-2013 modifiant le règlement de zonage numéro 044-2004 afin de permettre l'usage «microbrasserie» comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone Mixte M-2.
- Adoption du Règlement numéro 126-2013 modifiant le règlement de zonage numéro 044-2004 afin de permettre l'usage «Gîte touristique» comme usage complémentaire à l'habitation à l'intérieur de la zone A-5.
- Adoption du Règlement numéro 127-2013 fixant les modalités de la prise en charge par la Municipalité de Saint-Casimir de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.
- Appropriation d'un montant de 72 700\$ du surplus accumulé non affecté au budget 2014 afin de contrer la diminution des revenus suite à la modification du traitement comptable qui sera appliqué au remboursement de la TVQ en 2014.
- Achat d'une camionnette de service pour les travaux publics chez La Pérade Ford de Sainte-Anne-de-la-Pérade, pour la somme de 34 807.53\$ (taxes incluses).
- Adjudication d'un contrat de gré à gré aux Entreprises St-Ubalde inc. au montant de 7 012,91\$ (taxes incluses) pour le remplacement d'un ponceau sur la route des Gervais.
- Nomination de M. David Grondin au poste d'adjoint au directeur des travaux publics.
- Mandat à la firme Profil PME pour l'élaboration d'une politique salariale.
- Adoption des prix des loyers et location de salle pour 2014.
- Adoption des prix pour la location du terrain de balle en 2014.
- Adoption de la tarification 2013-2014 pour le ski de fond.
- Adjudication d'un contrat de gré à gré pour la surveillance des travaux reliés au changement d'un ponceau sur le Chemin de l'Île Grandbois
- Demande de soumissions sur invitation aux laboratoires d'inspection pour effectuer les analyses requises dans le cadre du projet de changement d'un ponceau sur le Chemin de l'Île Grandbois.
- Dépôt de la déclaration annuelle des membres du conseil/Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- Nomination de Mme la conseillère Danielle Duchesneau DuSablon comme maire suppléant pour l'année 2014.
- Demande à Télus pour desservir la municipalité de Saint-Casimir avec le service de Télé OPTIK.
- Aide financière de 100\$ à la Fabrique de Saint-Casimir pour le spectacle de Noël.
- Aide financière de 100\$ au Noël du Pauvre.
- Dérogation mineure accordée à M. Vincent Rivard sur le lot 3 927 759 situé dans la zone A-23 visant à permettre une marge de recul latérale de 3,47 mètres de la ligne mitoyenne du côté droit.
- Adoption du budget 2014 de l'OMH de Saint-Casimir et approbation du montant à payer de 4 400\$ (10% du déficit)

Abrégé de la séance extraordinaire du 9 décembre 2013

- Adoption des prévisions budgétaires, du plan triennal d'immobilisations ainsi que du règlement de taxation pour l'année 2014.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 13 janvier 2014 à 20h00.



DOCUMENT EXPLICATIF - BUDGET 2014

	BUDGET 2013	BUDGET 2014
<u>DÉPENSES:</u>		
Administration générale	332 276 \$	335 497 \$
Sécurité publique	191 207 \$	215 641 \$
Transport	320 719 \$	318 803 \$
Hygiène du milieu	362 035 \$	364 705 \$
Santé et bien-être (OMH)	7 459 \$	5 964 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	107 582 \$	93 549 \$
Loisirs et culture	195 271 \$	184 791 \$
Frais de financement	238 785 \$	251 678 \$
Immobilisations	20 850 \$	32 500 \$
Affectation surplus accumulé	-	72 700 \$-
TOTAL DES DÉPENSES	1 776 184 \$	1 730 428 \$

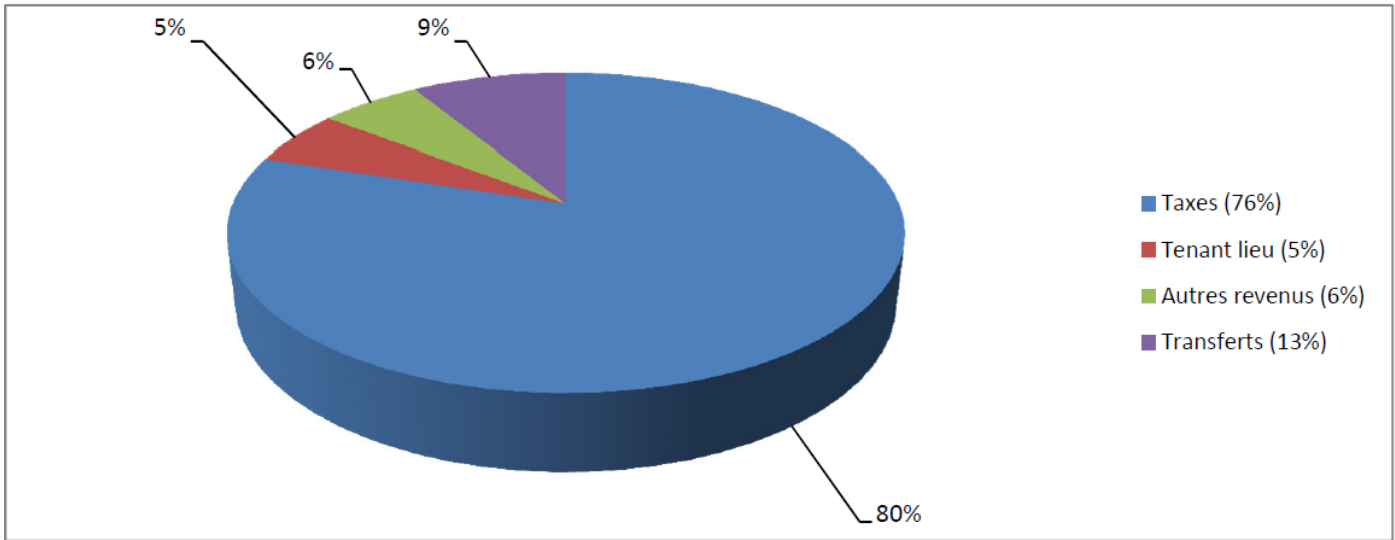
<u>REVENUS:</u>		
Taxes	1 342 591 \$	1 382 686 \$
Paiements tenant lieu de taxes	95 157 \$	95 412 \$
Autres revenus de sources locales	104 060 \$	99 829 \$
Transferts	234 376 \$	152 501 \$
TOTAL DES REVENUS:	1 776 184 \$	1 730 428 \$

	Année 2013	Année 2014
<u>TAUX DES TAXES EN VIGUEUR:</u>		
Foncière générale (du 100\$ dollars)	0.8650 \$	0.8600 \$
Taxe spéciale - Assainissement des eaux	0.0519 \$	0.0502 \$
Taxe spéciale - Rue des Moissons	0.0363 \$	0.0269 \$
Aqueduc St-Casimir	307.69 \$	330.66 \$
Aqueduc Pied de la Montagne	284.66 \$	291.25 \$
Égout	293.17 \$	321.03 \$
Ordures ménagères et récupération	159.35 \$	159.68 \$
Fosses septiques	78.14 \$	60.17 \$

<u>Exemple d'une résidence évaluée à 90 000\$:</u>	<u>Année 2013</u>	<u>Année 2014</u>
Foncière générale (du 100\$ dollars)	778.50 \$	774.00 \$
Taxe spéciale - Assainissement des eaux	46.71 \$	45.18 \$
Taxe spéciale - Rue des Moissons	32.67 \$	24.21 \$
Aqueduc St-Casimir	307.69 \$	330.66 \$
Ordures ménagères et récupération	159.35 \$	159.68 \$
Égout	293.17 \$	321.03 \$
Total	1 618.09 \$	1 654.76 \$

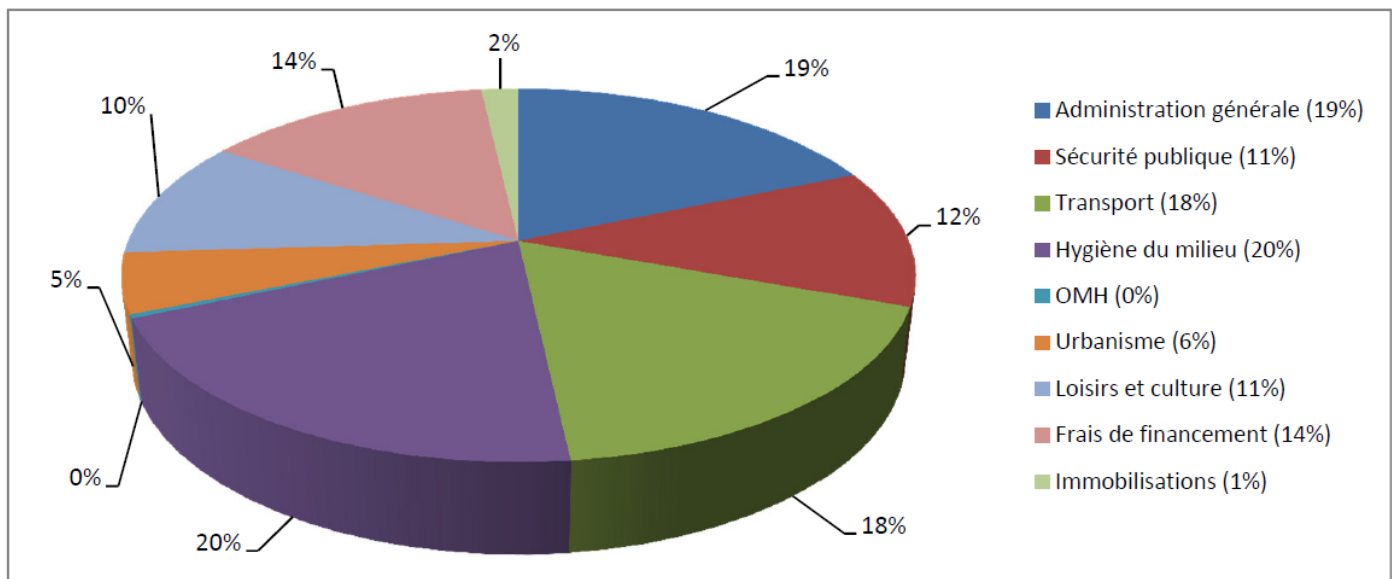
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Eau (APQM) / TECQ et règlement d'emprunt	1 500 000 \$	0 \$	0 \$
Côte limite St-Alban / Budget	0 \$	0 \$	0 \$
Rue des Moissons II / Vente terrains et règl. empr.	0 \$	0 \$	0 \$

REVENUS 2014



Taxes (76%)	1 382 686 \$
Tenant lieu (5%)	95 412 \$
Autres revenus (6%)	99 829 \$
Transferts (13%)	152 501 \$
Total des revenus:	<u>1 730 428 \$</u>

DÉPENSES 2014



Administration générale (19%)	335 497 \$
Sécurité publique (11%)	215 641 \$
Transport (18%)	318 803 \$
Hygiène du milieu (20%)	364 705 \$
OMH (0%)	5 964 \$
Urbanisme (6%)	93 549 \$
Loisirs et culture (11%)	184 791 \$
Frais de financement (14%)	251 678 \$
Immobilisations (1%)	32 500 \$
Affectation surplus accumulé	72 700 \$-
Total des dépenses:	<u>1 730 428 \$</u>

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau de la Municipalité sera fermé pour la période des Fêtes du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclusivement.

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2014 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 novembre 2013, le conseil de la municipalité de Saint-Casimir a adopté la résolution suivante :

Résolution 2013-11-11-201

CALENDRIER 2014 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2014. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débiteront à 20h00 les jours suivants :

Date	Jour
2014-01-13	Lundi
2014-02-10	Lundi
2014-03-10	Lundi
2014-04-14	Lundi
2014-05-12	Lundi
2014-06-09	Lundi
2014-07-14	Lundi
2014-08-11	Lundi
2014-09-08	Lundi
2014-10-14	Mardi
2014-11-10	Lundi
2014-12-08	Lundi

ADOPTÉE

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 9^{ième} jour de décembre 2013.

René Savard

René Savard

Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 044-2004 de la municipalité de Saint-Casimir.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 9 décembre 2013, le conseil de la municipalité de Saint-Casimir a adopté un projet de règlement modifiant son règlement de zonage numéro 044-2004. Ce projet de règlement vise à permettre l'usage "microbrasserie" comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone mixte M-2 qui est localisée en bordure de la rue Tessier Est. Plus précisément, il vise à autoriser dans cette zone la fabrication ainsi que l'embouteillage, la vente et la consommation de bières artisanales produites sur place.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 janvier 2014 à 20h00 dans la salle du Conseil située au 220 boulevard de la Montagne. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 220 boulevard de la Montagne, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
4. Le projet de règlement adopté contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, CE 11^e JOUR DE DÉCEMBRE 2013.

René Savard

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Une question de civisme !

Les employés municipaux de St-Casimir et certains d'entre vous ont remarqué qu'on retrouve des excréments de chiens en grande quantité dans nos parcs. Le règlement municipal relatif aux animaux est très clair : comme propriétaire vous avez la responsabilité de ramasser ces excréments et garder votre animal à l'aide d'un dispositif.

Avoir un chien, c'est accepter de respecter les règles élémentaires de civisme qui sont à la base de la réglementation sur les chiens, pour le bien de l'animal et de la population : Tenir votre chien au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de deux mètres, que ce soit en promenade, dans les parcs ou sur un terrain non clôturé ; Ramasser les excréments de votre chien à l'aide d'un sac et les jeter dans une poubelle ; Empêcher votre chien d'aboyer, de hurler ou de gémir de façon à troubler la paix ; Ne pas circuler sur un terrain privé avec votre chien sans l'autorisation du propriétaire ou de l'occupant.

Toute personne qui enfreint l'une de ces règles est passible d'une amende minimale de 40 \$.

Info-déneigement
2013-2014

Aidez-nous à assurer un déneigement efficace !

Au cours de l'hiver, les importantes accumulations de neige peuvent ralentir considérablement les efforts de la municipalité à maintenir les rues déneigées. C'est pourquoi, quand vient le temps de déneiger votre entrée, il faut s'assurer de :

- Ne pas jeter la neige en bordure de la rue ou sur les trottoirs, mais plutôt sur votre terrain selon le règlement RMU-07.
- Ne jamais souffler, déposer ou pousser de la neige sur la chaussée, les trottoirs ou dans les endroits publics.
- Ne pas déposer de neige près ou sur une borne-fontaine; le pourtour d'une borne-fontaine doit toujours demeurer dégagé. On doit respecter l'espace équivalant à un rayon de 2 mètre (6,5 pieds).
- Ne rien déposer dans la rue. Les bacs de déchets ou de matières recyclables doivent être déposés sur les terrains privés, le plus près du trottoir ou de la rue, mais jamais dans la rue ou sur le trottoir. Ils doivent être visibles et en aucun temps nuire au déneigement.
- De s'assurer de bien respecter la réglementation pour installer votre abri d'auto.
- De protéger vos végétaux et signalez la présence de vos arbres et haies si besoin il y a.
- De procéder à l'élagage de vos arbres qui empiètent sur la voie publique ou qui cachent la signalisation si besoin il y a.

Normes à respecter (préparation pour l'hiver)

Poteaux à neige : Il est toujours plus prudent d'installer des poteaux à neige afin de signaler la présence d'aménagements situés près de la rue. Sous la neige, massifs, rocaillies ou dormants disparaissent et la charrue pourrait les endommager lors du déneigement. Les poteaux doivent être plantés à un minimum d'un (1) mètre du pavage de la rue.

Clôtures à neige : Elles peuvent être installées du 15 octobre au 15 mai et doivent être situées à au moins un (1) mètre de la ligne d'emprise de rue et de 60 centimètres à l'intérieur des limites du terrain (ligne arrière et latérales) **Important** : Les clôtures doivent être à deux (2) mètres d'une borne-fontaine.

Abris temporaires (tempo) : Ils peuvent être installés du 15 octobre au 15 mai et doivent être situées à au moins un (1) mètre de la ligne d'emprise de rue et de 60 centimètres à l'intérieur des limites du terrain (ligne arrière et latérales).

Entreposage du bois de chauffage : L'entreposage n'est permis que sur les côtés de la résidence et à l'arrière. Le bois doit être entreposé à un (1) mètre et plus de la limite du terrain et ne pas dépasser 1,2 mètres en hauteur.

Stationnement : **N'oubliez pas** qu'à partir du 15 novembre au 1er avril, il est **strictement interdit** de stationner un véhicule dans la rue **de 23 heures à 7 heures**.

Toujours stationner en retrait du trottoir afin de permettre le passage des véhicules de déneigement.

Ce règlement vise non seulement à laisser la voie libre pour le déneigement, mais aussi pour permettre aux véhicules d'urgence, tels les camions de pompiers et les ambulances, de passer.

Le non-respect de la signalisation en prévision d'une opération de déneigement peut mener au remorquage du véhicule aux frais de son propriétaire.

Michel Ross
Inspecteur en bâtiment et environnement
Service de l'urbanisme
Municipalité de Saint-Casimir
418-339-2543

Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!

Municipalité de Saint-Casimir, le 12 décembre 2013. — Les risques d'incendie demeurent présents, surtout durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent les conseils de prudence suivants.

L'avertisseur de fumée

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, électrique ou à pile. Remplacez la pile si elle est faible ou morte.
- Remplacez votre avertisseur s'il est défectueux ou installé depuis plus de 10 ans.
- N'enlevez jamais la pile de votre avertisseur pour faire fonctionner un jouet ou autre objet à pile.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, comme une plinthe électrique ou un foyer.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable.
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger contre les incendies, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Votre service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes.

- 30 -

Source : Ministère de la Sécurité publique

*Service des Incendies de Saint-Casimir
Patrick Auger, directeur*

PROGRAMME D'AUTO-INSPECTION

Pour les contribuables qui ont reçu du Service des Incendies le formulaire d'auto-inspection et qui ne l'ont pas retourné à la Municipalité, nous vous demandons de bien vouloir nous le faire parvenir le plus tôt possible afin que nous puissions compiler les informations.

Merci de votre collaboration.

Patrick Auger, directeur
Service des Incendies de Saint-Casimir

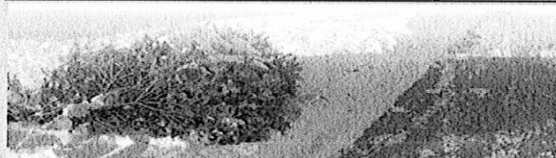
Collecte spéciale des sapins de Noël le 15 janvier 2014



Cette collecte a été instaurée dans le but de réduire le volume des déchets voués à l'enfouissement.

Les sapins récupérés seront transformés en copeaux et serviront à la valorisation énergétique.

Collecte spéciale des sapins de Noël



Pour que votre arbre soit ramassé, vous devez :

- Enlever toutes les décorations ;
- Couper le sapin s'il a une longueur de plus de 7 pieds ;
- Placer le sapin, dégagé de la neige et de la glace, en bordure de rue la veille de la collecte ou au plus tard à 6 h le jour de la collecte.

Note : Les sapins peuvent aussi être apportés aux écocentres de Neuville, de St-Raymond et de St-Alban.

Information : visitez laregieverte.ca



**L'UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE
DANS LES MRC DES CHENAUX**
Session hiver 2014, aux personnes de cinquante ans et plus

Si vous souhaitez :

- Acquérir et partager des connaissances;
- Explorer des questions liées aux temps actuels;
- Développer des compétences nouvelles;
- Apprendre pour le plaisir tout en vous donnant l'occasion de vous dépasser;
- Stimuler votre mémoire afin de conserver son efficacité;
- Élargir votre réseau social.

Rappelons que les personnes de 50 ans et plus sont acceptées sans égard au dernier diplôme obtenu.

L'UTA permet l'accès sans contraintes : aucun travail à la maison, ni examen.

SAINT-NARCISSE, Salle municipale, 300 rue Principale (près de l'église)
Histoire de l'art par Danielle Julien, professeure et artiste peintre professionnelle
Lundi 13h30 à 16h00 (3 février au 7 avril)
10 rencontres de 2 heures et demie (25 heures) 137.50 \$

BATISCAN, Salle municipale, 181, rue de la Salle
Économie et finances : gestion de portefeuille par Jacques Jobin, Maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal et Baccalauréat en sociologie de l'Université Laval
Jeu 09h30 à 11h30 (6 fév au 10 avril)
10 rencontres de 2 h (20 heures) 110.00 \$

La période d'inscriptions débute jeudi 9 janvier jusqu'au vendredi 24 janvier 2014 en ligne par internet: www.uqtr.ca/uta
ou, s'il reste des places disponibles, 1 heure avant le début du 1^{er} cours à Saint-Narcisse et à Batiscan. **Informations : (819) 376-5011 poste : 2109; (418) 328-3146**
Ouverture de dossier à l'UTA: 30\$ Ces frais sont payables une seule fois lors de la première inscription.

DÉFI-ESPAGNOL

C'est la fin de semaine du 11-12 janvier 2014 que les élèves du Défi-Espagnol de l'École secondaire de Saint-Marc passeront à vos portes pour ramasser vos canettes et bouteilles vides consignées. Ce moyen de financement leur permettra d'amasser des fonds pour leur voyage d'immersion espagnole qui aura lieu au Costa-Rica du 7 au 18 février 2014. Merci de les encourager en laissant sur votre balcon vos sacs de contenants consignés bien identifiés au DÉFI-ESPAGNOL. Merci, Geneviève Toupin, enseignante responsable du projet

LES CŒURS D'OR DE SAINT-CASIMIR

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis à 13h00. (*Reprise des activités régulières le jeudi 9 janvier 2014*) Cartes, bingo, whist-militaire
La direction

BASEBALL-POCHE

Baseball-poche à 13h30 tous les vendredis ... Bienvenue à tous! (*Reprise des activités régulières le vendredi 10 janvier 2014*)
Gisèle Jill Hider, responsable



Filles d'Isabelle



La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le 8 janvier 2014 à 13h30 à l'Auberge du Vieux Couvent! Vos cartes de membres sont prêtes, apportez votre cotisation (18.00\$). Pige de la sœur secrète... Goûter, galette des Rois et couronnement.

Bienvenue à toutes!

Lise Beaulé

CERCLE DE FERMÈRES

Réunion mensuelle du 8 Janvier 2014

La prochaine réunion se tiendra mercredi le 8 janvier 2014 à 19h30 au Centre Paroissial.

Mets : Tarte à la farlouche,
Anecdotes du Temps des Fêtes

Réalisations faites dans le mois. Merci à toutes nos artisanes.

N'oubliez pas de porter votre épinglette, d'apporter votre tasse.

Bienvenue à tous.

JOYEUSES FÊTES !

Vous aimeriez vous joindre à notre Cercle, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Lise Rivard, Présidente 339-2722, Ginette Beaudoin, vice-prés.339-2718, Solange Talbot, secrétaire 339-2540, Huguette Marcotte, conseillère 339-2957, Annik Boulianne, conseillère 339-2409.



Le Marché Alain Thibault a remis, le 25 novembre dernier, dans le cadre du programme des 0,05¢ pour les sacs de plastique Marché Richelieu, un chèque au montant de 500,00\$ à l'École le Bateau Blanc. Sur la photo, on voit Mr. Alain Thibault qui remet le chèque à Mme Marie-Claude Gignac, directrice de l'école.



Le Relais pour la vie de Portneuf

14 juin 2014



Le 14 juin au Parc Donnacona aura lieu la 5^{ème} édition du Relais pour la vie de la région de Portneuf, organisée par la Société canadienne du cancer. Une célébration de la vie et un hommage aux êtres chers touchés par le cancer. Vivez douze heures de plaisir et de solidarité en formant votre équipe de 10 personnes qui amasseront des fonds pour vaincre le cancer. Plusieurs moments forts tout au long de ce Relais : tour des survivants et participants se relayant autour d'une piste, cérémonie des luminaires, animation et partage vous y attendent. C'est le temps d'en parler à vos amis, à votre famille, à vos collègues de travail, formez vos équipes.

Pour vous guider dans la formation de vos équipes ou tous autres renseignements participez à la rencontre d'information :

Le 11 février 2014 au bureau de la ville de Donnacona, à 19h00.

Vous aussi, prenez le relais! Ensemble, sauvons plus de Vie!

Pour en savoir plus sur le Relais pour la vie communiquez avec Lucie Côté 418-284-4044, lucie101@hotmail.ca



Vivez le plus grand événement de collecte de fonds pour vaincre le cancer!



Nos meilleurs vœux à toute la communauté !

http://accorderie.ca/portneuf/devenir_membre/



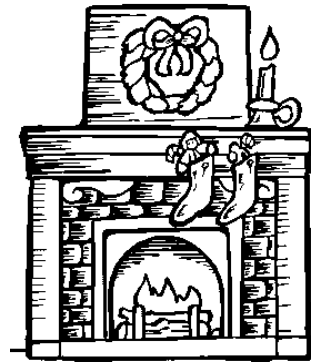
Meilleurs voeux !



Chers paroissiens et paroissiennes,

En ce mois de décembre,
les rayons du soleil
nous parviennent de peine et de misère
et répandent avec parcimonie leur chaleur.
Ce soleil frigorifié est pourtant
le même soleil torride qui fait nos beaux jours d'été.

Mais en ces jours de froidure,
une fête répand chaleur et lumière.
C'est Noël!
C'est la fête où les êtres humains de bonne volonté,
à la suite des bergers de Bethléem,
accueillent l'Enfant qui porte l'espérance de Dieu
de voir l'humanité vivre en paix.
Puisse notre Dieu trouver en vous
un artisan de ce projet audacieux.



Que tous les souhaits de *joyeux Noël!* que vous
échangerez en cette période des Fêtes,
soient autant d'étincelles
de foi, d'espérance et d'amour,
de joie, de paix et de fraternité,
de respect, de justice et de solidarité
qui allumeront dans les cœurs le feu de la Bonne Nouvelle,
et contribueront ainsi au réchauffement de cette Terre
où le Fils de Dieu, une certaine nuit de Bethléem,
est venu établir sa demeure.

Nous vous souhaitons un *joyeux Noël!*
Que la joie de cette fête
se prolonge tout au long de la nouvelle année.
Et nous demandons au Seigneur
de vous combler de ses bénédictions.

Votre équipe pastorale

Chroniques animalières

Par Nicole Gannevalle, écrivaine animalière
www.histoiresdanimaux.com

Les animaux et la magie de Noël

Chiots, chatons, lapins ou autres petits animaux de compagnies! Quel merveilleux cadeau vais-je faire à ma petite fille ou à mon petit garçon! Je vais les voir devant le sapin avec des étoiles dans les yeux...

Pourtant, prendre un animal à la période des fêtes de Noël est à 99 % la plus mauvaise décision que vous puissiez prendre à cette époque de l'année.

Après la magie des fêtes, le chaton a grandi et laisse des poils un peu partout, le chiot a besoin de promenades régulières et d'apprentissage du pipi dehors mais vous n'avez pas le temps et le lapin a laissé de petites crottes partout dans la maison. La nourriture coûte chère et les frais vétérinaires encore plus (stérilisation, maladie...)

Prendre un animal est un acte qui se réfléchit longuement car c'est pour toute la durée de sa vie qu'il doit entrer chez vous. Au Québec, des milliers d'animaux sont abandonnés, jetés à la rue en plein hiver ou euthanasiés après les fêtes de Noël et la durée de vie d'un animal de compagnie est de 19 mois! Pensez-y!

Certains d'entre vous se souviennent peut-être des livres de la collection « L'encyclopédie de la jeunesse ». En voici un extrait, dans le tome 4, probablement des années 30 ou 40, page 1252, concernant un texte sur les animaux. On ne peut rester indifférent quant à la triste réalité qui s'en dégage...

En 2013, la situation n'a guère évolué concernant le sort de nos compagnons domestiques : abandons, maltraitance, usines à chats et à chiots, etc. Le Québec serait toujours en tête en tant que province avec la plus faible législation sur la protection des animaux.

(Source : <http://fr.canoe.ca/artdevivre/animal/article1/2012/07/09/19967491-qmi.html>)

« S'il faut que les nécessités de la vie nous obligent à asservir les animaux, si les exigences de notre nature humaine nous permettent de verser leur sang, du moins, n'oublions pas qu'ils souffrent, qu'ils sont formés de la même argile que nous. Ayons pitié d'eux; écoutons l'éloquent appel du poète »:

« S'il existe vraiment, où donc s'arrête t-il, cet effroyable droit qui nous livre la vie,
Comme une chose inerte au travail asservie,
Et nous met la douleur aux mains comme un outil?
Tous ces êtes vivants qu'une invisible trame tient enchaînés pour nous sous une loi de sang,
Tous ces fils de l'argile ont un peu de notre âme,
Un peu de ce qui pense, un peu de ce qui sent.
Le Dieu qui les couvrit d'une éternelle enfance Leur donna la pitié de l'homme pour défense,
L'œil pour le supplier, la voix pour l'attendrir:
Et ceux-là sont des fous dont l'horrible caprice torture sans raison, ou frappe sans justice,
Ces frères que nous fait le pouvoir de souffrir. »

Armand Sylvestre (Date inconnue)

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir

510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0

Baptêmes, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Grondines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir 2003 (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (1996) (446 pages)	30\$
Saint-Casimir. Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	35\$
HISTOIRE CIVILE de Saint Casimir (318 pages)	30\$

En vente au secrétariat de la SHGSC : 339-3130 - Auberge du Couvent 339-3232 - Presbytère 339-2951 – et/ou - par la poste à l'adresse indiquée; dans ce cas, ajouter 25%. Nous publions à nos membres, trois fois durant l'année, notre bulletin *Le Cageux*.

→ INVITATION À DEVENIR MEMBRE DE LA SHGSC ←

FORMULE D'ADHÉSION

À découper et joindre à votre paiement

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir (SHGSC)
510 Boulevard de la Montagne Saint-Casimir (Québec) GOA 3L0

Veillez trouver ci-joint la somme de \$ pour cotisation année **2014**.

Membre principal 20\$

Membre associé* 10\$

**demeurant à la même adresse que le membre principal et payée en même temps*

NOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____

Nouvelles de la bibliothèque

Livre numérique

Dans le dernier numéro de l'Éclaireur nous vous annonçons que vous pourrez désormais emprunter un livre numérique du réseau Biblio.

Pour ce faire voici la démarche à suivre. Cette démarche se retrouve sur le site mabibliotheque.ca et un tutoriel est aussi disponible pour vous aider dans le cheminement.

Voici en gros ce qu'il faut faire :

Étape 1 : Aller sur le site ci-haut mentionné

Cliquer sur Livres et ressources numériques

Visionner le tutoriel, problèmes d'accès et FAQ général (foire aux questions)

C'est là aussi que vous pouvez configurer votre liseuse, tablette ou ordinateur. Il faut vous **créer un compte Adobe** (un courriel vous donnera l'autorisation) et télécharger le **logiciel Adobe digital**. Le tout est expliqué quand vous cliquez sur la sorte de liseuse ou tablette dont vous disposez.

Étape 2 : Cliquer sur connexion aux livres numériques

Entrer votre numéro d'abonné et votre NIP (4 derniers chiffres)

Venez à la bibliothèque si vous ne vous rappelez pas votre numéro d'abonné.

Cliquer sur connexion

Là vous entrez sur la page des livres disponibles que vous pouvez réserver ou empruntez en cliquant sur la bande bleue (emprunt) ou la bande orange (réserver).

Le livre se télécharge sur votre liseuse, tablette ou ordinateur ou encore on vous donne la date où le livre réservé sera disponible.

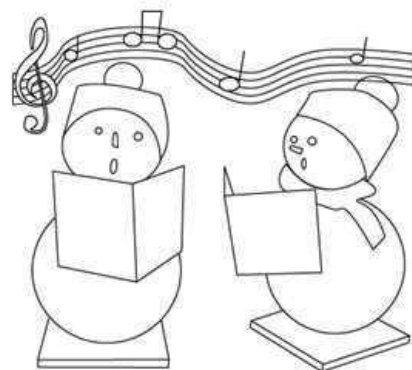
Voilà, c'est assez simple si vous suivez la démarche dans le guide.

BONNE LECTURE

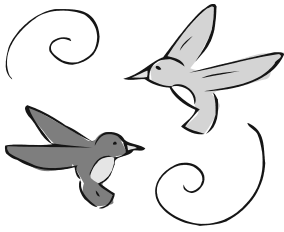
Vacances des Fêtes

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du **20 décembre 2013 au mardi 7 janvier 2014.**

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaite
un Joyeux temps des fêtes et une bonne année 2014.



Nicole Tessier et Ange-Aimée Asselin



Programmation des activités -inscription-

Gardiens avertis

Intervenant : Formateur de chez Formation Prévention Secours
(11 ans et plus)

La formation de gardiens avertis offre aux jeunes un cours de secourisme unique. Le programme leur permet d'apprendre à prodiguer des soins adéquats et de qualité. Les enfants apprendront les rudiments du secourisme, acquerront des compétences de leadership et se sentiront plus en confiance pour leur prochain mandat de gardiennage.

Samedi, le 15 février 2014 de 8h30 à 16h30 (apportez votre lunch)

Au Centre paroissial de Saint-Casimir (220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir)

Coût : 55.00\$ / personne

Nombre de participants min. : 12 max. : 20

Pour s'inscrire : veuillez laisser vos coordonnées au 339- 2543 avant le jeudi 6 février 2014 à 16h00.

Volleyball libre en gymnase

(ados et adultes)

Un terrain de volleyball sera accessible à ceux qui s'inscriront à cette activité. Chaque mardi soir, les participants se divisent en équipes pour disputer des matchs amicaux. L'activité s'adresse aux adolescents (es) de 15 ans et plus et aux adultes.

Coût : **60.00 \$ / 12 périodes**

Mardi soir de 19h00 à 21h00

Du 14 janvier au 1^{er} avril 2014

Gymnase de l'école le Bateau blanc (500, boul. de la Montagne)

Pour s'inscrire : veuillez laisser vos coordonnées au 339-2543 avant le jeudi 9 janvier 2014 à 16h00.

Hockey Cossum (13 – 15 ans)

Intervenant : André Sauvageau

(ados)

Sous la supervision d'un adulte connaissant les rudiments du hockey, les adolescents âgés entre 13 et 15 ans sont invités à venir pratiquer des techniques du hockey cossum de même que jouer des parties entre eux. Les joueurs sont invités à fournir leur propre bâton de hockey.

Coût : **30.00 \$ / 10 périodes**

Mardi soir de 16h00 à 17h30

Du 14 janvier au 18 mars 2014

Gymnase de l'école le Bateau blanc (500, boul. de la Montagne)

Pour s'inscrire : veuillez laisser vos coordonnées au 339-2543 avant le jeudi 9 janvier 2014 à 16h00.



Vous aimeriez ...

Qu'un cours en particulier soit donné ? Me communiquer vos commentaires ?

Me proposer vos idées en ce qui concerne des activités pour la population ?

Envoyez-moi une lettre ou écrivez-moi à l'adresse suivante : loisirs@saint-casimir.com



Loisirs St-Casimir
-suite-

Hockey Cossum libre en gymnase (15 ans et plus)

Intervenant : Jonathan Tessier
(ados et adultes)

Lors de la première journée de l'activité, des équipes seront formées sur place. Deux choix possibles : un horaire sera établi pour les semaines suivantes selon le nombre d'équipes formées ou les équipes se formeront à chaque semaine. Le choix de la formule se fera selon le nombre d'inscription. Le matériel doit être fourni par les joueurs (bâton de hockey avec palette en plastique et lunettes de protection obligatoire). Un tournoi pourrait également avoir lieu en fin de saison selon le désir des participants.

Coût : **40.00 \$ / 10 périodes**

Vendredi soir de 19h00 à 21h00

Du 17 janvier au 21 mars 2014

Gymnase de l'école le Bateau blanc (500, boul. de la Montagne)

Pour s'inscrire : veuillez laisser vos coordonnées au 339-2543 avant le jeudi 9 janvier 2014 à 16h00.

Ligue de Badminton amicale

Intervenante : Julie Richard
(adultes)

Une ligue amicale de badminton voit le jour à St-Casimir. Des matchs de badminton simple seront à l'œuvre. C'est une occasion parfaite pour garder la forme tout en s'amusant. Cette activité se limite à 12 participants.

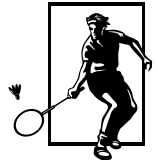
Coût : **50.00 \$ / 12 cours**

Lundi soir de 19h00 à 21h00

Du 13 janvier au 31 mars 2014

Gymnase de l'école le Bateau blanc (500, boul. de la Montagne)

Pour s'inscrire : veuillez laisser vos coordonnées au 339-2543 avant le jeudi 9 janvier 2014 à 16h00.



Cours de gymnastique

Intervenante : Jacqueline Boutet

Le cours de gymnastique sera à nouveau offert pour la session d'hiver. C'est un cours de gymnastique artistique sous une approche visant l'interactivité. L'entraîneur certifié guidera vos enfants à travers une série d'activités amusantes et divertissantes favorisant leur développement. Garçons et filles de 4 ans et plus sont les bienvenus !

Coût : **85.00 \$ / 10 cours**

Lundi 16h00 à 18h00

Du 20 janvier au 24 mars 2014

Minimum de 10 participants

Gymnase de l'école le Bateau blanc (500, boul. de la Montagne)

Pour s'inscrire : veuillez laisser vos coordonnées au 339-2543 avant le jeudi 9 janvier 2014 à 16h00.



Fiche d'inscription aux activités

Nom du participant : _____

Adresse complète : _____ Code Postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de cellulaire : _____

Téléphone en cas d'urgence : _____ Nom du répondant : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Cochez toutes les activités choisies

- | | | | |
|--|------|-------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Badminton | 40\$ | 2h00, 10 semaines | -du 13 janvier au 31 mars de 19h00 à 21h00 |
| <input type="checkbox"/> Hockey Cos. 13-15 ans | 30\$ | 1h30, 10 semaines | -du 14 janvier au 18 mars de 18h00 à 19h30 |
| <input type="checkbox"/> Hockey Cos. 15 ans et + | 40\$ | 1h30, 10 semaines | -du 17 janvier au 21 mars de 19h00 à 20h30 |
| <input type="checkbox"/> Volleyball libre | 50\$ | 2h00, 10 semaines | -du 14 janvier au 1 ^{er} avril de 19h00 à 21h00 |
| <input type="checkbox"/> Gymnastique | 85\$ | 2h00, 10 semaines | -du 20 janvier au 24 mars de 19h00 à 21h00 |
| <input type="checkbox"/> Gardien avertis | 55\$ | 8h30 à 16h30 | -Samedi le 15 février 2014 |

Coût total de l'inscription : _____ \$

Désirez-vous qu'un reçu vous soit envoyé par la poste? oui non

J'autorise la municipalité de Saint-Casimir à me photographier dans le cadre des activités municipales.

Ces photos pourront être diffusées : oui non

Nom pour le reçu : _____

ADMINISTRATION SEULEMENT

Mode de paiement : chèque no. _____, daté du _____

argent comptant _____ \$

Numéro du reçu émis : _____

Municipalité de Saint-Casimir
220, boul. de la Montagne



Centre de plein air

Chalet d'accueil
1352, rang du Gîte
(418) 339-3102



Ouvert du Jeudi au Dimanche de 9h00 à 16h00.

Tarification 2013-2014



Admission pour une journée (ski et/ou raquette) :

Non Résident / Résident

8\$	6\$	/ adulte
5\$	4\$	/ étudiant (15 à 17 ans ou sur présentation d'une carte étudiante)
2\$	Gratuit	/ enfant âgé de 14 ans et -
20\$	14\$	/ forfait familial (2 adultes et enfants)
5\$	3\$	/ raquetteur

Cartes saisonnières (ski et/ou raquette) :

Non Résident / Résident

60\$	40\$	/ carte individuelle
85\$	60\$	/ carte familiale

L'accès à la glissade et aux chambres à air est **gratuit**, mais nécessite une **surveillance parentale**.

Location d'équipement :

Non Résident / Résident

4\$	3\$	/ la paire de skis de fond
4\$	3\$	/ la paire de bottes
4\$	3\$	/ la paire de bâtons
3\$	2\$	/ la paire de raquette

*Il est préférable de communiquer avec les responsables
du Gîte pour s'assurer de la disponibilité des pièces d'équipement.*



Journée Portes Ouvertes



L'équipe du Gîte de l'Écureuil et le Comité du ski de fond vous invitent à notre Journée Portes Ouvertes au cours de laquelle vous pourrez participer GRATUITEMENT aux activités hivernales offertes par le Gîte de l'Écureuil !

En plus de parcourir les sentiers de ski de fond qui vous feront découvrir un décor enchanteur, vous aurez la chance de pratiquer la raquette de même que dévaler la glissade de neige naturelle sur des tubes dans la montagne !

Date : Le samedi 11 janvier 2014

Heure : Ouverture du Gîte de 9h00 à 16h00 pour les activités.

Dernier départ à 15h00 sur les pistes.

Coût : **GRATUIT** pour le ski de fond, la raquette et la glissade.

GRATUIT pour le prêt d'équipement (en échange d'une pièce d'identité)*

- Premiers arrivés, premiers servis!



Cette journée est familiale! Venez avec vos enfants, vos parents, vos cousins et cousines, la belle-famille! Profitez-en pour organiser un groupe dans votre secteur d'activité!

Au plaisir de vous y rencontrer!

Pour de plus amples informations, contactez Jonathan Tessier,
Coordonnateur des loisirs, au 418-339-2543 ou loisirs@saint-casimir.com

Petites annonces

Terrains à vendre

NOUVEAU

St-Casimir, terrain de 48 504 PC, situé sur la rue Notre-Dame, incluant le terrain côté Nord de la rue sur le bord de la rivière Ste-Anne. Possibilité de construction résidentielle (Prêt à construire). Prix réduit 45,000\$

Tel : **418-339-2952** Marielle Vallée

Boul de la Montagne et 10^{ème} rue (voisin de M. Cyprien Laquerre) lot 163-30 10 260.4 pi carré.

Boul de la Montagne (voisin de M. André Tardif) lot 163-24 16027.4 pi carré.

Louiselle Soulard Duchesneau **339-2852**

La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 10 000\$;

Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir
Téléphone : (418) 339-2543

Nouveau!

municipalité de
Saint-Casimir

Développement résidentiel municipal
(avec tous les services)

2,25 \$
du pied carré

1^{re} phase 2^e phase

Lot	Surface (pi carrés)
2	13 000
3	13 000
4	13 000
5	13 000
6	13 000
7	13 000
13	13 000
12	13 000
11	13 000
10	13 000
9	13 000
8	13 000

Subvention disponible jusqu'à 10 000 \$

418 339-2543
www.saint-casimir.com
Entre montagnes et rivières

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires



CLINIQUE CHIROPRACTIQUE
kinésiologie appliquée / approche nutritionnelle
St-Marc-Des-Carrières
1339 Boul. Bona-Dussault
(418) 268-3375
Trois-Rivières
5217 Boul. Gene-H.-Kruger
(819) 693-0871

SYLVIE CHANDONNET

AGENTE EN ASSURANCE DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS

Affiliée à

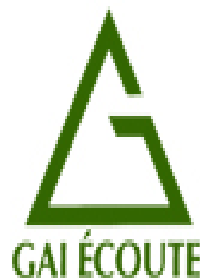
Téléphone : 418 362-3108
1 866 708-1004

sylvie.chandonnet@lacapitale.com
sylviechandonnet.com

140, 2^e Rue, Batiscan (Québec) G0X 1A0



Me Joscelin Bélanger
Notaire
jbelanger@ward-associes.com
381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0
110, place de l'Église
St-Casimir QC G0A 3L0
Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517



Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010 / aide@gaiecoutte.org

Pour vos travaux de rénovation

Homme d'expérience avec références

- Peinture : intérieur et extérieur ;
- Pose de céramique ;
- Plomberie de base ;
- Pose de plancher flottant et bois francs.

Travail assuré Estimation gratuite

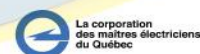
Multiservices J.M. Biasotto

180 4^{ème} rue, St-Casimir

Tél (418) 339-2125 NEQ : 2266528357

Les Entreprises

AM assicotte
Electrique inc.



Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058



L'auberge du Couvent de Saint-Casimir

Idéal pour les fêtes familiales et les anniversaires !

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

418 339-3232 370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir
1 877 339-3232 www.aubergeducouvent.com

LOGEMENTS À LOUER (2 ½, 3 ½, 4 ½)
dans un secteur tranquille de Saint-Casimir avec
une **SUPERBE** vue sur la rivière Sainte-Anne !
Libre immédiatement...

418-339-2486 ou 418-571-8704 ou 418-839-4086

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

Nouvel horaire

Lundi au mercredi 8h à 17h
Jeudi et vendredi 8h à 20h
Samedi 8h à 16h
Dimanche 9h à 15h



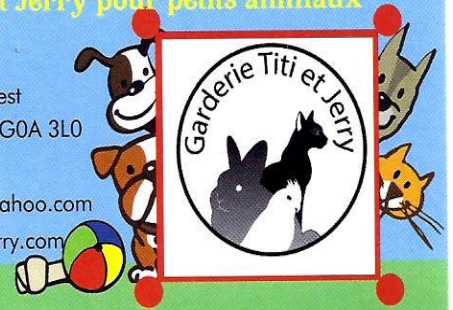
Maintenant ouvert le dimanche

Garderie Titi et Jerry pour petits animaux Pension familiale

415, Rue Tessier Ouest
Saint-Casimir (Qué) G0A 3L0

418-339-3522

garderietitijerry@yahoo.com
www.garderietitijerry.com



Chats, lapins, rats, furets, autres rongeurs, oiseaux, poules

Les ENTREPRISES St-Ubalde Inc.

Estimation
gratuite



- Installation septique
- Excavation générale
- Vente de concassé
- Épandage de pierre à chaux



418 277-2060 • Sans frais : 1 866 277-2060
361, boul. Chabot, Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
www.entstubald.com RBQ : 8297-3983-28



418 285-9555
1-888-668-0880

basco
Desembuag

Ne changez plus

www.desembuag

Garantie 10 ans
Estimation gratuite
RBQ: 5590-6192-01

Nous avons la solution!

Avant Après

Embaüees faites les desembuer!

Logement à louer

6 ½, en zone mixte (résidentielle et commerciale)

Face à la rivière Ste-Anne, pourrait servir pour une garderie.

Pour information, Normand 418-325-5084

TRANSPORT RECHERCHÉ

Je cherche un transport de Saint-Casimir à Neuville du 5 février au 16 avril 2014, le mercredi seulement.

Mme Bélisle : 418-339-3820

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JANVIER 2014

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

		31 décembre <u>DÉCHETS</u>	1 Bureau municipal FERMÉ Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	2 Bureau municipal FERMÉ Bibliothèque FERMÉE	3 Bureau municipal FERMÉ	4 Bibliothèque FERMÉE
5 <u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> 11h00 Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00	6 Centre Internet (FERMÉ)	7 Bibliothèque 13h30 à 15h30 Ouvroir 13h00 à 15h00 <u>Récupération</u>	8 Messe C. Héberg. <u>14h30</u> Filles d'Isabelle 13h30 (Auberge) Fermières 19h30	9 Âge d'Or 13h00 Bibliothèque 18h30 à 20h30	10 Baseball poche 13h30	11 Bibliothèque 10h à midi
12 Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	13 <u>Conseil municipal</u> <u>20h00</u> Centre Internet 18h30 à 21h30	14 Bibliothèque 13h30 à 15h30 Ouvroir 13h00 à 15h00 Messe <u>9h00</u>	15 Messe C. Héberg. <u>14h30</u> <u>Déchets</u> <u>Sapins</u>	16 Âge d'Or 13h00 Bibliothèque 18h30 à 20h30	17 Baseball poche 13h30	18 Bibliothèque 10h à midi
19 <u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> 11h00 Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00	20 Centre Internet 18h30 À 21h30	21 Bibliothèque 13h30 à 15h30 <u>Messe 19h30</u> Ouvroir 13h00 à 15h00 <u>Récupération</u>	22 Messe C. Héberg. <u>14h30</u>	23 Âge d'Or 13h00 Bibliothèque 18h30 à 20h30	24 Baseball poche 13h30	25 Bibliothèque 10h à midi
26 Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	27 Centre Internet 18h30 À 21h30	28 Bibliothèque 13h30 à 15h30 Ouvroir 13h00 à 15h00 Messe <u>9h00</u>	29 Messe C. Héberg. <u>14h30</u> <u>Déchets</u> <u>Mat. organiques</u>	30 Âge d'Or 13h00 Bibliothèque 18h30 à 20h30	31 Baseball poche 13h30	